



Certificat de nationalite française.

Par **rahmouna rym**, le **28/02/2008** à **17:33**

j'ai introduit une requete au tribunal administratif de nantes pour me faire delivrer un certificat de nationalite française.rnnetant donné que je suis né en algerie, en 1937 don je me sens français du fait de ma naissance sur le sol de l'ALGERIE FRANCAISE.rnje vous signale que je possede un certificat de nationalite française délivré en 1960 .rnce tribunal a rejeté ma requete en pretendant que le délai de recours a expire.rnrnpour faire appel à la cour administrative de nantes, je dois me faire représenter par un avocat .rnetant donne que je réside actuellement en algerie, je ne peux me faire representer par un avocat vu ma faible pension.rnrnmerci pour m'orienter.